



Artelariak ukan askatasuna,  
arkitektoek jasan hertsitasuna

*De la liberté accordée aux plasticiens  
à la rigidité imposée aux architectes*

Xavier LEIBAR

Arkitektoa  
*Architecte*

---

Ondarearen egunak

*Journées du patrimoine*

Irisarri 1994

Mintzaldien txostenak

*Actes des interventions*

La réponse à l'interrogation posée fait appel à des considérations qui sont à la fois d'ordre générique (c'est-à-dire valables ici comme ailleurs), mais aussi très spécifiques recentrant ainsi la problématique sur des valeurs régionales.

Un des premiers facteurs de réponse réside sans doute dans la différence de statut qui existe entre l'architecture et ce que l'on appelle communément l'artiste.

Il est largement admis aujourd'hui qu'un individu pleinement engagé dans une recherche créatrice, dans le domaine des arts plastiques, soit considéré comme un "artiste".

Par contre l'architecte va éprouver les plus grandes difficultés à revendiquer un éventuel "statut artistique". Tout au plus va-t-il être considéré comme un "homme de l'art", c'est-à-dire une personne ayant une connaissance, une culture artistique mais ne générant pas d'oeuvres artistiques.

Alors pourquoi ce statut a-t-il autant d'importance ?

Tout simplement parce que la création (tous champs disciplinaires confondus) est toujours l'expression d'une culture. Autrement dit, on ne crée que ce que l'on est. Pour produire de l'art, il faut préalablement être un artiste.

La spécificité de l'artiste réside précisément dans le fait qu'il peut produire des oeuvres en prenant appui sur sa propre culture, et sur elle exclusivement.

Et nous accepterons tous que sa culture (c'est-à-dire sa vision du monde, ses valeurs esthétiques et même éthiques) puisse le conduire à une oeuvre qui soit en rupture avec nos propres valeurs esthétiques ou éthiques.

Il existe une sorte d'acceptation, de droit à la différence

Ce qui est encore plus étonnant c'est que souvent, plus l'écart existant entre les valeurs de l'auteur (et donc de l'oeuvre) et celle du "public" est important, plus la reconnaissance artistique est grande.

En somme l'artiste a une sorte de droit social à la création.

Si l'on recentre cette problématique dans le contexte régional, on est encore plus fasciné de constater que, quelques fois, des individus créateurs, bien qu'étant intellectuellement et culturellement assez éloignés des valeurs communes, vont devenir les représentants d'une culture collective, en l'occurrence la culture basque.

Prenons un champ disciplinaire qui a des analogies avec l'architecture : la sculpture.

Je pense que personne ne contestera qu'autant Jorge Oteiza que Eduardo Chillida sont les représentants majeurs de la sculpture basque de ces cinquante dernières années.

Pourtant tous les deux ont participé à des courants de pensée qui sont à la fois internationaux (constructivisme puis minimalisme pour Oteiza, abstraction symbolique pour Chillida) et avant-gardistes, donc à priori en décalage avec le système de valeurs du public.

Pour être plus simple et plus direct, je dirai qu'ils n'ont pas eu besoin de représenter des scènes de pêche ou des parties de pelote pour, non seulement faire partie du patrimoine collectif, mais qui plus est, générer tout un fragment de patrimoine.

Il y a donc eu une sorte d'adhésion, voire d'identification à des valeurs représentées par une élite artistique.

En architecture, nous sommes malheureusement bien loin d'une telle ouverture.

Si l'architecture, comme la sculpture, peut être considérée comme l'expression d'une culture, il ne s'agit plus d'une culture individuelle et spécifique, mais d'une sorte de culture collective qui est celle des "usagers". L'utilisateur étant compris dans une acceptation tellement large qu'il désigne à la fois tout le monde et personne.

Une sorte de moyenne culturelle ou plutôt de culture moyenne

Le travail de l'architecte consisterait alors à analyser cette culture collective, ou plus exactement ses éléments structurants pour amener des réponses architecturales qui soient en cohérence avec l'imaginaire collectif.

Sur le plan idéologique, cette attitude paraît séduisante, puisque l'architecte se présente comme étant à l'écoute de la culture d'autrui.

L'autrui étant entendu comme le plus grand nombre, la tendance majoritaire.

L'incidence esthétique est évidente. L'architecte utilise le "vocabulaire ambiant" (celui que le temps a fait admettre par tous) pour produire des formes qui entretiennent un rapport mimétique avec l'existant.

Cette méthodologie déjà très établie, se voit encore consolidée lorsque l'on fait apparaître la notion de patrimoine.

En effet cette attitude intellectuelle qui consiste à entretenir un rapport mimétique avec l'existant est considérée comme parfaitement respectueuse du patrimoine collectif.

On parle alors d'architecture d'accompagnement ou de continuité. On dit aussi que l'architecture "s'intègre".

Dans une région à forte valeur patrimoniale, un tel discours reçoit bien entendu un accueil très majoritairement favorable.

Le problème étant que l'on aboutit très rapidement à un ensemble de règles qui définissent une sorte d'archétype ou d'architecture étalon.

On ne peut dès lors s'empêcher de penser que cette attitude basée sur la "moyenne culturelle" va produire une architecture tout aussi moyenne.

La prise en compte exclusive de l'opinion du plus grand nombre, si bien elle garantit une certaine neutralité dans le regard que portera ce "plus grand nombre" sur l'oeuvre construite, elle ne peut en aucun cas donner à l'oeuvre une quelconque valeur absolue.

Jamais le débat politique n'a été aussi peu fertile que depuis que les élus ont eu la possibilité de sonder l'opinion publique.

Jamais la télévision n'a été aussi annihilante que depuis l'avènement de l'audimat.

On peut craindre qu'il en soit de même pour l'architecture.

On oublie que l'idéologie créatrice, en architecture comme ailleurs, a besoin d'espace, elle se satisfait mal des structures dogmatiques et des règles consensuelles.

Elle relève d'une vision dynamique du patrimoine, considérant qu'il ne se fait pas simplement par itérations (variations autour d'un thème), mais aussi par altérations.

Dès lors l'architecture n'est plus conçue sous l'angle sécurisant de l'opinion majoritaire, elle est faite au contraire de partis pris, de choix délibérés.

Chacun des projets devient un cas particulier, l'architecture apparaît comme le résultat d'un travail d'auteur. Les considérations générales s'estompent au profit de l'analyse spécifique.

L'architecture devient une sorte de pensée engagée, et l'oeuvre construite la trace de cette pensée.

L'architecte met sa connaissance au service du collectif sans perdre pour autant son intégrité intellectuelle ni sa capacité créatrice.

L'architecture devient alors le véhicule d'une connaissance, une sorte de médium privilégié.